



<p>BESOIN D'UN PERMIS? Tous les projets de construction, de démolition, de rénovation, du système septique, un puits et une subdivision de terrain EXIGENT un permis. Contactez l'inspecteur au 819-453-7049.</p>	<p align="center">Sommaire du budget 2017</p> <p>Revenus: 2 191 748 \$ Coûts d'exploitation: 1 971 648 \$ Surplus avant rapprochement: 220 100 \$ Paielement de la dette long terme: (108 600 \$) Activités d'investissement: (129 500 \$) Excédant fonds affecté/réserve: 18 000 \$ Surplus/déficit aux fins fiscales: 0 \$ Taux par mille : 0,70 \$, Redevance d'infrastructure d'eau (zone d'eau) 142 \$, Redevance d'infrastructure d'eau (population) 8 \$, Frais de distribution d'eau, coût 150 \$, Gestion des déchets, coût 100 \$.</p>						
<p>MÉDAILLE POUR CHIEN & CHAT: Est-ce que votre animal a une médaille? Celle-ci est disponible au bureau municipal et est requise pour identifier votre animal, au cas où il devait être ramassé par nos agents de contrôle des animaux. Le coût de la médaille est de 20 \$ par animal et doit être achetée chaque année.</p>	<p>Changements majeurs aux dépenses</p> <table border="0"> <tr> <td>Administration:</td> <td align="right">4 %</td> </tr> <tr> <td>Urbanisme:</td> <td align="right">-13 %</td> </tr> <tr> <td>Transport:</td> <td align="right">-5 %</td> </tr> </table>	Administration:	4 %	Urbanisme:	-13 %	Transport:	-5 %
Administration:	4 %						
Urbanisme:	-13 %						
Transport:	-5 %						
<p>Dates pour feu à ciel ouvert (sans foyer): 15 novembre au 15 mars de chaque année. Le permis est obligatoire et peut être obtenu auprès de l'inspecteur municipal.</p>	<p>Dates projetées pour l'épandage du calcium sur les routes : Mai et juillet (si la température le permet)</p>						
<p>FEU D'ARTIFICE: Saviez-vous que les feux d'artifice ne sont autorisés que pendant les jours fériés? Journée nationale des patriotes (longue fin de semaine de mai), Fête nationale du Québec (24 juin), Fête du Canada (1^{er} juillet), congé civique (août) et Fête du Travail (septembre). Appelez l'inspecteur municipal pour obtenir une copie du règlement ou pour de l'information.</p>	<p>PISCINES: Saviez-vous qu'une clôture est nécessaire si vous possédez une piscine? Soit autour de votre terrain ou de la piscine, appelez l'inspecteur en bâtiment pour plus de détails.</p>						
<p>STATIONNEMENT DE NUIT: Saviez-vous que vous ne pouvez pas stationner un véhicule pendant la nuit (de minuit à 6 h du matin) pendant la période d'hiver (15 nov. au 15 avr.) sur une route municipale, selon le règlement 2011-01 de la SQ et le règlement municipal 2016-12-09.</p>	<p>FINITION EXTÉRIEURE: Saviez-vous que toutes les parties extérieures des bâtiments doivent être terminées dans la première année de la construction? Des lettres de demande de mise en conformité seront envoyées cette année encore. S'il vous plaît, communiquez avec l'inspecteur en bâtiment pour plus d'information.</p>						
<p>SURVEILLANCE DE VOISINAGE D'OTTER LAKE: En place depuis décembre 2015. Pour obtenir de l'information, vous pouvez naviguer sur le site Web de la municipalité (page Vie communautaire) ou sur Facebook sous Otter Lake surveillance de voisinage.</p>	<p>Fête d'appréciation des bénévoles, le 22 avril: Organisé par la municipalité, le comité de l'A.R., le Club d'âge d'or et les pompiers pour honorer notre groupe dévoué de bénévoles qui aident à améliorer la vie communautaire avec les événements en cours.</p>						
<p>EAU POTABLE: Seulement disponible au bureau municipal situé au 15, avenue Palmer. L'eau potable n'est pas accessible à la station de pompage.</p>	<p>Une entrée ou une route privée doivent être dégagées de toutes branches ou arbres pour laisser le chemin libre à 12' de largeur et à 12' de hauteur, afin de permettre aux véhicules d'urgence l'accès à votre propriété. (9-1-1 et Service d'incendie).</p>						
<p>CENTRE D'ARTISANAT D'OTTER LAKE : Organisme sans but lucratif situé au 305, chemin Martineau. Vous pouvez y trouver des articles faits à la main et des articles usagés. Pour plus de détails, prière de contacter Esther Dubeau au 819-453-7378 ou 819-453-7352.</p>	<p>Heures de la bibliothèque: (située à l'école Ste-Marie) Mardi: 19 h à 20 h 30 Mercredi : 13 h à 16 h 30 Notez que la bibliothèque possède des ordinateurs et un réseau sans fil disponibles pour les citoyens.</p>						
<p>Heures du bureau municipal: Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h</p>	<p>Paielement de taxes: Les 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} septembre 2017. Les taxes sont payables en 3 versements si le montant excède 300 \$. Si vous voulez nous envoyer les trois versements à la réception du compte de taxes, notre système de comptabilité accepte les chèques postdatés. Les modes de paielement admis sont les suivants: comptant, chèque et en ligne avec plusieurs banque.</p>						
<p>Réunion mensuelle: Premier mardi du mois à 19 h</p>	<p>Le Club d'âge d'or continue d'offrir des activités aux personnes âgées de 50 ans et plus de notre municipalité et des municipalités avoisinantes. Que ce soit les cartes du mardi ou les fléchettes du jeudi, le Club obtient une grande participation qui excède 80 personnes. Si vous souhaitez devenir membre du Club d'âge d'or, veuillez communiquer avec madame Janet Laffeur, présidente, au 819-453-2308. Tous nos remerciements vont au Club d'âge d'or et à leurs membres pour leur dévouement et leur succès!</p>						
<p>Heures du dépotoir: Avril à octobre: 8 h à 17 h le vendredi, samedi et lundi, 9 h à 18 h le dimanche.</p>	<p align="center">Événements Club d'âge d'or</p> <p>16 mars 2017 : Souper Pot Luck 9 mai 2017 : Souper Pot Luck 19 août 2017 : Souper steak BBQ 23 septembre 2017 : Souper de récolte 31 octobre 2017 : Souper Pot Luck 16 décembre 2017 : Dîner de Noël 17 février 2018 : Danse de la St-Valentin</p>						
<p>Novembre à mars: 8 h à 17 h le vendredi, samedi, dimanche et lundi.</p>	<p>Une session d'exercices a lieu tous les mardis à 10 h au Centre récréatif (RA). Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Robin au 819-453-2229.</p>						
<p>GRATUIT les jours de gros déchets les 3 & 4 juin 2017.</p>							
<p align="center">Événements Association récréative</p> <p>L'A.R. encourage la communauté à soutenir ses efforts. Sans cet appui, elle sera incapable de continuer à organiser les grands événements. Remerciements au comité de l'A.R. et à ses bénévoles!</p> <p>15 avril 2017 Fête de Pâques d'enfants 24 juin 2017 Summerfest 1 juillet 2017 Fête de Canada 5 juillet 2017 Voyage à Mont Cascade 12 août 2017 Tournoi de balle 28 octobre 2017 Fête d'Halloween d'enfants 2 décembre 2017 Fête de Noël d'enfants</p> <p>Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Shane Presley, président du comité, au 819-453-2271.</p> <p>Derby de pêche annuel du Service d'incendie d'Otter Lake, première fin de semaine de février 2018.</p>							